

L'action de la police sud-africaine soulève la réprobation dans ce pays et à l'étranger

L'indignation est générale aussi bien en Afrique du Sud qu'à l'étranger au lendemain de l'action de la police sud-africaine qui a fait feu, jeudi, sur un cortège à Langa, township noir près de Port Elisabeth (sud du pays), tuant au moins 18 Noirs et en blessant 36 autres.

Au pays même, opposition politique, organisations religieuses et presse libérale ont souligné les contradictions entre la version officielle des faits et les témoignages de la population encore sous le choc.

Le ministre sud-africain de la Loi et de l'Ordre, M. Louis Le Grange, a annoncé hier la création immédiate d'une commission judiciaire d'enquête. Jeudi, le ministre avait assuré qu'un petit nombre de policiers à bord de véhicules blindés avaient ouvert le feu pour se protéger contre une foule de plus de 3 000 Noirs armés de pierres et de cocktails molotov.

À Bruxelles, la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) a demandé hier au Conseil de sécurité des Nations unies de prendre des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud à la suite des massacres qui se sont déroulés cette semaine. Le CISL réclame «un embargo immédiat sur le pétrole, l'énergie nucléaire et la technologie de pointe utilisée à des fins militaires».

À Londres, le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, a condamné «l'action indéfendable» de la police sud-africaine, soulignant «la nature funeste de l'apartheid». Le secrétaire-général du Commonwealth, M. Shridath Ramphal, a à nouveau réclâmé de son côté que des sanctions économiques soient prises à l'encontre de l'Afrique du Sud sur la base d'un consensus international. M. David Lange, premier ministre néo-zélandais, a également condamné les actions de la police au même moment où la France exprimait son «indignation devant la recrudescence de la répression brutale» en Afrique du Sud.

À Pékin, le ministre chinois des Affaires étrangères a déclaré qu'il s'agit d'un nouveau crime commis par les autorités sud-africaines sur la personne de citoyens sud-africains. L'Organisation de l'unité africaine a pour sa part appelé le groupe africain à l'ONU à demander une réunion d'urgence du Conseil de sécurité sur cette affaire.

Enfin l'agence soviétique Tass a accusé hier le président Ronald Reagan de «justifier» l'action de la police sud-africaine. L'agence indique que M. Reagan a «justifié les meurtriers en affirmant que la violence n'était pas seulement venue du côté des forces de l'ordre».

PARIS SOMMÉ DE CESSER SON SOUTIEN À L'IRAK Trois Français enlevés par le Jihad islamique à Beyrouth

BEYROUTH- L'organisation du Jihad islamique a revendiqué hier l'enlèvement de Beyrouth-Ouest de trois Français et a posé ses conditions pour leur libération. L'organisation réclame que la France cesse son appui à l'Irak dans sa guerre contre l'Iran et annule un projet de vente d'avions Mirage à l'Arabie saoudite.

Dans un appel téléphonique à une agence de presse étrangère à Beyrouth, un interlocuteur anonyme se réclamant du Jihad islamique a revendiqué l'enlèvement du consul adjoint de France, M. Marcel Fontaine, de l'attaché de l'ambassade de France chargé du protocole, M. Marcel Carton, et de sa fille, Mme Danielle Perez, secrétaire au service culturel.

«Ces enlèvements traduisent une note mécontentement des relations douteuses qu'a nouées la France avec les pays de l'axe Irak-Arabie saoudite-Jordanie-Egypte, a déclaré l'interlocuteur. La libération des otages français

est conditionnée par l'annulation du contrat franco-saoudien de troc d'avions Mirage français contre du pétrole saoudien et l'arrêt de l'intervention directe et indirecte de la France dans la guerre entre la République islamique (Iran) et le régime de Saddam Hussein (le président irakien). Alors tout reprendra son cours normal».

L'enlèvement des trois Français porte à sept le nombre de ressortissants étrangers enlevés dans la capitale libanaise ces neuf derniers jours. Le Jihad a revendiqué six de ces actions.

M. Fontaine, âgé de 43 ans et en poste au Liban depuis deux ans, a été enlevé par deux hommes armés de pistolets alors qu'il achetait des journaux dans un magasin, à une centaine de mètres de l'ambassade, où il se rendait à pied. Ses agresseurs l'ont forcé à monter dans une voiture bleue qui a pris la fuite. M. Carton et Mme Perez sont portés disparus depuis hier midi.

Dans son message, le Jihad is-

lamique précisait que les trois otages ne se trouvaient plus à Beyrouth-Ouest et étaient bien traités.

Un officier italien des Nations unies, le commandant Giovanni Schirru, dont on avait annoncé également l'enlèvement, a été retrouvé sain et sauf après que des hommes armés eurent volé sa voiture.

Cependant, dans le sud du pays, les services de sécurité libanais ont indiqué qu'une fillette de 14 ans avait été tuée et que 12 autres personnes ont été blessées par des soldats israéliens dans le village de Ansar, à 20 km au sud de Saïda. Selon le porte-parole de la Pinul, les soldats israéliens ont également tué un civil et en ont blessé un autre dans le village de Kleïleh, au sud de Tyr.

Jeudi, au cours de raids contre des villages chiites près de Saïda, les Israéliens avaient abattu 23 personnes, dont deux journalistes libanais travaillant pour la chaîne américaine CBS, tués par un obus tiré d'un blindé israélien.

Commentant cet incident, le premier ministre Shimon Peres a affirmé que les militaires israéliens n'avaient en rien enfreint l'ordre concernant la protection des civils. «Il apparaît que les journalistes se sont placés au milieu d'un groupe d'hommes armés qui étaient engagés dans des activités hostiles contre les forces de défense israéliennes», a-t-il dit.

Pour sa part, le département d'État a déclaré hier à Washington que la mort des deux journalistes «souligne la nécessité d'un retrait complet et rapide des forces israéliennes du Liban». Mais il s'est abstenu de condamner le gouvernement israélien, comme l'avait fait jeudi soir le président Reagan.

La Fédération internationale des journalistes a, de son côté, vivement protesté hier auprès de M. Peres contre la mort des deux journalistes de CBS et réclame une enquête immédiate et approfondie sur l'incident.

AFP, Router, PA



Les habitants d'un village du Sud-Liban conduisent au cimetière les corps de victimes de l'opération de ratissage effectuée la veille par les forces israéliennes.

téléphoto Reuter

Le Nicaragua crée un cordon sanitaire à la frontière hondurienne

Au mécontentement des quelque 50 000 personnes déplacées dans cette opération, l'armée nicaraguayenne vient de créer un «cordon sanitaire» le long de quelque 250 km de frontière avec le Honduras en vue de lancer cette année, laisse-t-on entendre dans les milieux gouvernementaux, une offensive décisive contre la guérilla antisandiniste.

Officiellement, il s'agit de ramener dans des «zones sûres» quelque 7 000 familles de paysans exposés aux attaques de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN), principal mouvement armé antisandiniste, soutenu par la CIA. Mais, en fait, il s'agit de couper la FDN de ses bases arrière, au Honduras.

Certains reconnaissent que plusieurs villages constituaient des points d'appui pour les antisandinistes, mais c'est le désarroi chez la plupart des personnes déplacées. Elles ont dû, parfois, prendre le chemin du sud à marches forcées. Dans certains cas, les soldats sandinistes ont incendié des maisons pour qu'elles ne

puissent servir d'abris aux contras dans cette région fertile.

Il y a trois ans, l'armée sandiniste avait organisé l'évacuation de plus de 5 000 Indiens (Miskitos), sur la côte de l'Atlantique, ce qui avait soulevé la colère d'une partie des populations indigènes.

D'autre part, selon un rapport réalisé par le département d'État américain et le Pentagone, les livraisons militaires, dont six hélicoptères soviétiques blindés, des pays communistes au Nicaragua ont atteint 18 000 tonnes l'an dernier, comparativement à 900 tonnes en 1981, 6 700 en 1982 et 14 000 en 1983. Ce dossier illustré doit servir de référence aux membres du Congrès américain qui vont prochainement devoir se prononcer sur l'attribution aux contras d'une aide de \$14 millions.

Au Salvador, par ailleurs, la guérilla de gauche a incendié dans la nuit de jeudi les mairies de California et de Tecapan, à une centaine de kilomètres au nord-ouest de San Salvador, dans le cadre de sa campagne visant à troubler les élections qui auront lieu à la fin du mois.

L'Iran menace de lancer un missile sur Bagdad si les raids irakiens continuent

L'Irak a annoncé hier de nouveaux raids contre trois villes iraniennes, mais Téhéran a affirmé que les assaillants avaient été repoussés par les batteries anti-aériennes et a menacé de lancer un missile sur le siège du pouvoir à Bagdad si l'Irak poursuivait ses attaques contre les villes iraniennes.

L'Irak a également fait état d'une nouvelle attaque irakienne dans les marais d'Al Howeizah, après une accalmie de trois jours, au moment où les positions des deux belligérants restent plus éloignées que jamais. Téhéran assure que son offensive finale est encore à venir et Bagdad a indiqué qu'il pourrait accepter un

cessez-le-feu à condition qu'il soit définitif.

Un porte-parole irakien a annoncé à la radio d'État que des chasseurs irakiens avaient bombardé des «cibles choisies» dans les villes iraniennes d'Arak, Bushehr et Hamadan et que tous les avions étaient rentrés sains et saufs à leur base. Il a aussi annoncé que des avions irakiens avaient attaqué et touché «un tres grand objectif naval» dans le Golfe, au large du terminal pétrolier de l'île de Kharg. Par cette appellation, Bagdad désigne des navires marchands, notamment des pétroliers.

Au moment où le président du parlement iranien, M. Rafsanja-

ni, s'adressait à la foule pour la prière du vendredi, à Téhéran, des avions irakiens ont survolé la capitale iranienne mais ils ont été chassés par le tir de la dca. M. Rafsanjani a déclaré que si l'Irak poursuivait ses raids contre les villes iraniennes, l'Iran allait, dans un avenir proche, lancer un cinquième missile sol-sol sur Bagdad, la trajectoire visant le siège du pouvoir du président Saddam Hussein. Ce missile, a-t-il précisé, sera clairement identifié comme étant de fabrication iranienne.

La compagnie Air France a par ailleurs annoncé hier que son vol hebdomadaire à destination de Téhéran, aujourd'hui, avait été annulé et que le service ne re-

prendra que lorsque les conditions normales de sécurité auront été rétablies. On sait que l'Irak a déclaré l'espace aérien iranien zone de guerre. La compagnie française avait suspendu ses vols à destination de Bagdad cette semaine.

D'autre part, des médecins ouest-allemands et belges soignant des blessés iraniens venant du front du conflit du Golfe ont déclaré hier que ces soldats avaient été victimes de gaz moutarde, une arme chimique interdite de longue date. Téhéran, qui a accusé l'Irak d'avoir utilisé des gaz toxiques contre ses soldats la semaine dernière, a envoyé un groupe de 33 victimes militaires dans les hôpitaux d'Europe occidentale.

AFP, Reuter, PA

L'URSS accuse les USA de tergiverser aux négociations sur le désarmement

L'Union soviétique a lancé hier une double offensive contre l'attitude des Etats-Unis tant aux négociations soviéto-américaines de Genève sur le désarmement nucléaire des deux superpuissances qu'à celles de Stockholm sur le désarmement en Europe.

L'agence Tass accuse la délégation américaine d'être «venue à Genève avec l'intention d'achever au plus vite la première phase» des négociations pour «regagner ses pénates avant les vacances de Pâques».

Tass affirme notamment que la délégation américaine «conteste le principe d'interconnexion des questions examinées et tente sans cesse d'écarter le problème de la non-militarisation de l'espace en le déclarant «inexistant».

La phase actuelle des négociations américano-soviétiques, qui s'est ouverte le 12 mars dernier, se terminera le 23 avril prochain, a annoncé hier le porte-parole des Etats-Unis, sans préciser à quelle date aura lieu la prochaine phase. Il a déclaré que les deux délégations s'étaient mises d'accord pour se réunir trois fois par semaine.

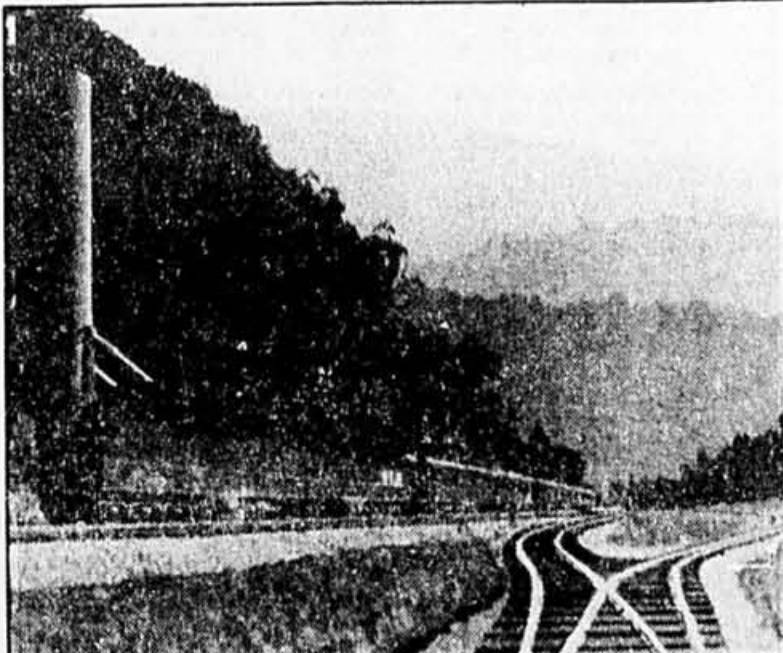
Pour ce qui est de la conférence de Stockholm sur le désarmement en Europe (CDE), le chef de

la délégation soviétique, M. Oleg Grinevski, a affirmé hier qu'elle «n'a pas été en mesure de démarrer dans le vrai sens du terme», en raison de la «position non constructive des Etats-Unis et de certains pays de l'OTAN».

Le diplomate soviétique estime, dans son interview à Tass, que Washington et certains de ses alliés (qu'il n'identifie pas) au sein de l'OTAN «ont monté une farce en soumettant toujours les mêmes propositions, tantôt séparément, tantôt en commun». Il ajoute que ces propositions ne contiennent rien de nouveau. Par contre, soutient-il, l'URSS et ses alliés ont suggéré les dispositions de base d'un «traité de non-recours à la force dont les termes doivent être discutés».

A l'issue de sa cinquième session, hier, la CDE a ajourné ses travaux jusqu'au 14 mai. Le chef de la délégation américaine, M. James Goodby, a exprimé un point de vue contraire à celui de son homologue soviétique, se disant «satisfait» de cette session.

D'autre part, le ministre britannique de la Défense, M. Michael Heseltine, a affirmé hier à Londres que le débat actuel entre les Etats-Unis et leurs alliés sur le projet américain de défense spatiale, dit de «guerre des étoiles», renforce plutôt qu'il n'affaiblit l'OTAN. M. Heseltine



Le Pentagone publie ce dessin d'un nouveau missile soviétique SS-24, à 10 têtes nucléaires, qui ne sera pas opérationnel avant l'an prochain.

téléphoto PA

a refusé de commenter les critiques formulées il y a une semaine par le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, contre le projet américain.

La Grande-Bretagne se trouve désormais au premier rang de ceux qui mettent en doute le bien-

fondé de la «guerre des étoiles». Jeudi, en conférence de presse, le président Reagan a balayé les mises en garde britanniques. «Je sais que nous avons le soutien de Mme Margaret Thatcher, pour nos recherches, et cela me satisfait», a-t-il dit.

AFP

DÉPÊCHES

CANADA-GRÈCE: l'ambassade du Canada à Athènes a été évacuée hier après une alerte à la bombe. «La police a été appelée et a effectué des recherches mais aucune trace d'explosifs n'a été découverte», a déclaré un porte-parole. Le correspondant anonyme qui a appelé l'ambassade s'exprimait en grec avec un accent étranger. Une quarantaine de personnes se trouvaient dans l'immeuble de six étages, situé dans un quartier résidentiel d'Athènes, quand l'évacuation a été ordonnée.

PROCHE-ORIENT: l'appui du président Reagan à une rencontre avec une délégation jordanopalestinienne à condition qu'elle ne comprenne pas de membres de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) est encouragé, selon le ministre jordanien des Affaires étrangères Tahir al Masri. Le ministre a précisé que cela était tout de même encore loin de l'objectif arabe qui est la reconnaissance de l'OLP par les Etats-Unis.

GORBATCHEV: le numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev a déclaré hier qu'il répondrait «poliment» à la lettre du président américain Ronald Reagan proposant un «sommet» américano-soviétique, au cours d'un entretien avec une délégation de l'Internationale socialiste. D'ailleurs, MM. Gromyko et Shultz se rendront à Vienne le 15 mai pro-

chain pour examiner les perspectives d'un tel sommet.

BOLIVIE: le gouvernement bolivien a rencontré hier les dirigeants syndicaux nationaux pour tenter de mettre fin à une grève générale qui dure depuis deux semaines et qui a forcé le Congrès à repousser la date des élections législatives. Le scrutin a été repoussé du 16 juin au 14 juillet, la grève ayant paralysé les opérations d'inscription sur les listes électorales.

INDE: la police indienne a annoncé hier qu'un groupe ukrainien avait revendiqué l'assassinat la veille à New Delhi du diplomate soviétique Vladislav Kitzchenko. Un porte-parole de la police a dit qu'une agence de presse avait reçu à New York un appel téléphonique d'un groupe s'intitulant Force réactionnaire ukrainienne et qui revendiquait l'assassinat.

ARGENTINE: le président argentin Raul Alfonsín a reçu jeudi un accueil triomphal à New York où il repartira avec deux médailles, une citation et un diplôme honoris causa, la grande ville ayant ainsi voulu rendre hommage au rétablissement de la démocratie dans son pays. Mais à Buenos Aires, le même jour, 50 000 personnes ont défilé du Congrès au siège du gouvernement pour marquer le coup d'État survenu il y a exactement neuf ans et protester contre les lenteurs de la justice à punir les militaires responsables de meurtres, tortures et détentions illégales de milliers de personnes.

QUOI FAIRE EN FIN DE SEMAINE

CONFÉRENCES

Le Centre des Arts de la Santé de Montréal présentera le mardi 26 mars à ses locaux du 2105 rue Grey, angle Sherbrooke, une conférence-démonstration gratuite sur le Shiatsu-akupression. Le conférencier sera M. Edward Fanaberia, maître-thérapeute en Shiatsu. Heures: 19h15.

CERTS

Le Théâtre du Centre Hillel et le Centre Saïdye Bronfman présentent ce soir à 20h, et demain, dimanche à 14h, VESTIGES, œuvre théâtrale bilingue créée par 14 jeunes étudiants montréalais de 17 à 22 ans. Endroit: Centre Saïdye Bronfman, 5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine. Billets: \$2 étudiants et Troisième âge, \$4 pour les autres.

Le groupe de musiciens SHANTI se réunit, à 20 h, un CONCERT DE PAIX, dans le bâtiment Hall de l'Université Concordia, 1455 boul. de Maisonneuve.

RÉUNIONS

Le Café Chrétien Centre-Sud, 1471 est, rue Sainte-Catherine, reçoit le prêtre-chansonnier Robert Lebel, à 20h30. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires: 522-7156.

ACTIVITÉS PHYSIQUES

Le YMCA procède actuellement à l'inscription de sa session du printemps. Au choix, gamme variée de couples: conditionnement physique au gymnase, en piscine, à la salle de musculation, danse, ballet, natation. Des cours spéciaux sont offerts aux enfants de diverses catégories d'âge, de 10 mois à 15 ans. Pour autres renseignements: 245-4651.

DEVELOPPEMENT PERSONNEL

Le Centre de l'activité physique BOIS DE BOULOGNE tiendra des soirées d'inscription, les lundi 25 et mardi 26 entre 18h et 21h au Hall du Pavillon Ignace Roux, 10 500 ave.

Bois-de-Boulogne. Plus de 30 activités dirigées par des éducateurs physiques et des spécialistes inscrits à ce programme printanier. Pour plus ample information, appeler 332-3000, poste 339 et après 17 h. 332-3009.

FILMS, SPECTACLES

Le Service des activités culturelles de Saint-Laurent présente le film « Les amis de Chico » à la Salle Emile Legault, 613 boulevard Ste-Croix. Le prix d'entrée est de \$1 et les billets sont en vente sur place. **DEMAIN**

Le Centre du nouveau penser présente une conférence de M. Bernard Cantin intitulée « Nos pouvoirs spirituels de guérison », à 11 h, à la salle 2970 du pavillon Judith-Jasmin de l'Université du Québec à Montréal. Entrée libre. Renseignements complémentaires: 254-2951.

La Chorale mixte de la Basilique Notre-Dame, sous la direction de Marcel Laurencelle et accompagnée à l'orgue par Pierre Grandmaison, chantera « Pour un temps de pénitence » et « Stabat Mater », à compter de 11 h. Et à la messe de 17 h. Pierre Grandmaison interprétera quatre œuvres de Bach.

Le CLSC Métro présente une séance d'information sur le logement à 18 h, à 1819 ouest Dorchester, 3e étage. Les principaux sujets traités: hausses de loyer, rénovations, services de la Régie du logement et recours à l'aide juridique. Un avocat sera sur place pour répondre à toutes les questions de caractère juridique.

L'Association des femmes vietnamiennes présente une Trinité commémorative des Soeurs Tuong, héroïnes du Vietnam, à 14 heures dimanche 24, à l'auditorium Pierre Dupuy, 2 000 Parthenais.

DIVERS

La Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise organise chaque mois une soirée de danse folklorique sous le titre « Veil-

lées du Plateau ». La prochaine soirée se tient le 23 mars, à 20 h 30, au 350, rue Boucher. Renseignements complémentaires: 698-8295.

Le Musée des émaux d'art invite le public à voir les œuvres de 15 peintres émailleurs, au 1417, rue du Fort, le dimanche et le mardi, de 12 h à 17 h. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires: 935-3220.

Le Service des bénévoles de l'Hôpital Notre-Dame organise un dîner-spaghetti auquel participera Véronique Béliveau, le 23 mars à 20h. Endroit: la cafétéria du Pavillon Mailloux. \$5,00 par personne. Les profits serviront à promouvoir la recherche au Service de chirurgie cardiovasculaire et thoracique de Notre-Dame.

Le Bois de Belle-Rivière, centre d'interprétation de la nature, invite le public à visiter son centre d'accueil où une équipe de naturalistes est à la disposition des visiteurs pour les aider à mieux connaître la nature. Il est ouvert sept jours par semaine jusqu'à la fin d'octobre, de 9 h à 17 h durant les week-ends, et de 8 h 30 à 16 h 30, en semaine. On peut visiter les salles oiseaux aux mangeoires. Les dimanches 17, 24 et 31 mars, ainsi que 7 et 14 avril, entre 12 h 30 et 16 h 30, on

peut voir couler l'eau d'ébène et un naturaliste est à la « Sucrerie d'antan ». Le Bois de Belle-Rivière est au 9009, route 148, de l'autoroute des Laurentides, à mi-chemin entre Saint-Eustache et Lachute. Renseignements complémentaires: 476-0476 (sans frais) ou 258-3433 (Mirabel).

Le Centre du nouveau penser présente une conférence de M. Bernard Cantin intitulée « Nos pouvoirs spirituels de guérison », à 11 h, à la salle 2970 du pavillon Judith-Jasmin de l'Université du Québec à Montréal. Entrée libre. Renseignements complémentaires: 254-2951. ■ **Grand-Mère-Caresse**, organisme d'aide non lucratif offrant des services à but non matériel aux jeunes mères aux prises avec des difficultés passagères, invite les familles ayant besoin d'aide à communiquer avec les responsables, au 522-4958. De plus, l'organisme est à la recherche de femmes de 40 ans et plus, en bonne santé, désireuses de partager leur expérience de vie pour travailler auprès des familles.

Le Comité d'intégration afro-québécois La Paillotte, un organisme communautaire sans but lucratif, présente à 14 h, une séance d'Informa-

tion sur la Structure politique et administrative du Québec et du Canada. Endroit: Centre Tyndale St-Georges, 876 carré Richmond (angle Guy et St-Antoine). Entrée libre.

Les Naturalistes adultes du Québec présentent pour la première fois au public des films sur les oiseaux. A

EN PERMANENCE

Aquarium de Montréal, La Ronde, île Sainte-Hélène (872-4656); Pavillon Alcan; les jours, de 10 h à 17 h; droits d'entrée; adultes, 2 \$; jeunes de 5 à 17 ans, et gens de 65 ans et plus, 1 \$; enfants de moins de cinq ans, gratuit.

Bibliothèque Nationale du Québec, 1 700, rue Saint-Denis (873-4553); à soussol, exposition sur l'histoire de la Bibliothèque et sur les services qu'elle offre, aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

Bourse de Montréal, 800 place Victoria (871-2453). Le public peut observer les activités du parquet depuis la galerie des visiteurs, de 10 h à 16 h, du lundi au vendredi. Il y a également des visites guidées pour des groupes de 20 à 60 personnes, sur rendez-vous, au coût de 1,50 \$: 871-2430.

Centre de conservation de la nature

du Mont Saint-Hilaire, à l'entrée des sentiers du mont Saint-Hilaire (467-1755): exposition permanente portant sur l'évolution géologique du mont Saint-Hilaire, sur sa faune et sa flore; ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10 h à 16 h 30.

Centre d'histoire de Montréal, au 335, place d'Youville (845-4236); l'histoire de Montréal présentée au moyen d'un spectacle « Son, lumière, images »; exposition « Regards sur l'architecture commerciale de Montréal », jusqu'à la mi-mai; ouvert du mardi au dimanche, entre 10 h et 16 h 30 (dernière visite à 15 h 30, fermeture à 16 h 30. Frais d'entrée.

Château Ramezay, musée ethnographique, 280 est, rue Notre-Dame (661-3708); exposition d'œuvres de l'honorable Jean-Pierre Côté, jusqu'au 28 mars, tous les jours de 10 h à 21 h.

Maison de la culture Côte-des-Neiges, 5290, chemin de la Côte-des-Neiges (739-7195); exposition internationale de peintures (Paris-Québec), du 7 au 31 mars; photographies de Camille Claudel, du 8 au 31 mars; les mardis, mercredis et jeudis, de 12 h 30 à 21 h, le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boulevard Monk (872-2044); exposition de la Corporation des émailleurs du Québec, du 12 mars au 7 avril, les lundis, mardis et mercredis, de 12 h 30 à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

PRE-AVIS D'ENCAN

RE: HELI VOYAGEUR LTÉE
EN VERTU D'UN ACTE DE FIDUCIE

6 HÉLICOPTÈRES
GRANDE QUANTITÉ & ASSORTIMENT DE PIÈCES DE REMPLACEMENT & ACCESSOIRES — SIMULATEUR DE VOL — ORDINATEUR — CARTES — OUTILLAGE — ÉQUIPEMENT — MOBILIER & ÉQUIPEMENT DE BUREAU — MATÉRIEL ROULANT —

SERONT VENDUS PAR

ENCAN PUBLIC

EN LOTS DÉTAILLÉS SUR LES LIEUX

À L'AÉROPORT DE VAL D'OR, VAL D'OR, QUÉBEC MERCREDI, LE 24 AVRIL, 1985 À 10:30 A.M.

6 HÉLICOPTÈRES BELL:				
	MODÈLE	INDICATIF D'APPEL	NO. SÉRIE	ANNÉE
1—	206L	GUWJ	45085	1977
2—	206L	GNMD	45080	1977
3—	206L	GSHX	45028	1976
4—	206L	GLSH	45018	1975
5—	206L	GLBA	45017	1975
6—	47G2A	FVTS	1386	1955

(REFAITE EN 1970)

PLUS DE \$2,500,000 EN PIÈCES DE REMPLACEMENT & ACCESSOIRES POUR BELL 206, 212, 47, HUGHES, GAZELLE, CESSNA & ALOUETTE.

NOUS VENDRONS AUSSI LES DROITS QUE L'AGENT DÉTIENT OU POURRAIT DÉTENIR SUR TOUT AUTRE ÉLÉMENT D'ACTIF (TEL QUE PERMIS, PIÈCES EN RÉPARATION, ETC...)

TERRAIN SITUÉ À CHIBOUGAMA SUR LA ROUTE PROVINCIALE 167, SUPERFICIE D'ENVIRON 100,000 PI.CA.

POUR PLUS DE DÉTAILS OU RENSEIGNEMENTS, OU POUR UNE BROCHURE, CONTACTEZ NOTRE BUREAU

GOLDSMITH & Cie Ltée

MONTRÉAL 130 EST, DE LIÈGE
MONTRÉAL, QUÉBEC H2P 1J1
(514) 382-5161
TELEX: 05-825743

MIAMI 1688 MERIDIAN AVE., SUITE 201
MIAMI BEACH, FLORIDA, 33139
(305) 532-6185

PRE-AVIS D'ENCAN

\$ 1 million pour la capture de Mengele?

WASHINGTON (AFP-Reuter) — Le sénateur Edward Kennedy et un représentant de l'Etat de New York ont demandé hier au Congrès de lancer un avis de recherche doté d'une récompense fédérale d'un million de dollars pour la capture du criminel de guerre nazi Joseph Mengele.

Le sénateur du Massachusetts et M. Robert Mrazek, représentant démocrate de l'Etat de New York, ont indiqué dans une lettre adressée à deux commissions du Congrès qu'une telle récompense apporterait l'élément indispensable pour le succès des tentatives d'appréhender Mengele et de le traduire en justice pour ses crimes monstrueux contre l'humanité.

De plus, selon M. Kennedy, une telle récompense est particulièrement justifiée après que des rapports aient indiqué que le gouvernement américain lui-même aurait permis à Mengele d'échapper à la justice à la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Plusieurs récompenses sont déjà offertes par divers groupes privés pour la capture du médecin nazi, surnommé « l'ange de la mort », en raison des expériences médicales qu'il a conduites dans les camps de concentration.

LE VOISIN

Vu la grande popularité de la série d'articles sur LE VOISIN,

la presse

offre à ses lecteurs un cahier spécial de 20 pages grand format présentant tous les aspects de la visite de Ronald Reagan à Québec.



Ce cahier reproduira notamment l'essentiel de la série d'articles intitulée LE VOISIN publiée dans LA PRESSE. Ces articles présentent le personnage Ronald Reagan, la vision qu'il se fait de l'Amérique, du monde, des rapports Est-Ouest, de l'arme nucléaire.

La série traite ensuite des problèmes qui confrontent le Canada et les États-Unis: les pluies acides, l'influence culturelle américaine, la monnaie, etc.

Enfin, le cahier reproduit le grand sondage exclusif CROP-LA PRESSE sur ce que pensent les Québécois de Reagan, des Américains et du contentieux canado-américain.

Commandez dès maintenant au prix de 2 \$ l'exemplaire.

Je désire recevoir _____ exemplaire(s) du cahier LE VOISIN au prix unitaire de 2 \$ (incluant les frais d'expédition). Disponible dès le 22 mars 1985. Je joins un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$.

Retournez votre coupon à l'adresse ci-dessous:

Le Voisin
LA PRESSE Ltée
C.P. 5020
Montréal, Québec
H2Y 3M1

Nom: _____

Adresse: _____ App.: _____

Ville: _____

Code postal: _____ Tél.: _____ Âge: _____

Je suis abonné(e) à LA PRESSE J'achète LA PRESSE en kiosque

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSION
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
Superior Importers & Exporters
7080, rue Alexandra, Suite 500
Montréal, Québec

Les soumissions cachetées seront reçues au bureau de Pfeiffer & Pfeiffer Inc., syndic, jusqu'au vendredi 29 mars 1985 à 12:00 heures pour l'achat des biens suivants, « en bloc » ou en lots séparés.

DESCRIPTION DES BIENS

Lot 1: Marchandises consistant de collants, chaussettes d'hommes, chaussettes d'enfants, montres, L.C.D., pendules, crayons, etc.

Valeur est. \$42,378.84

Lot 2: Marchandises consistant d'ensembles de cuisines Brauer, Steréo Sanyo, radios.

Valeur estimée à \$17,682.00

CONDITIONS DE VENTE

Les soumissionnaires pourront obtenir des précisions sur les conditions rattachées à la vente de ces biens, ainsi que la liste de l'inventaire pendant la période réservée à l'examen des biens. Lesdites conditions font partie intégrante de la demande de soumission et il incombe au soumissionnaire d'en obtenir copie.

EXAMEN DES BIENS

Les soumissionnaires pourront examiner les biens à l'adresse ci-dessus indiquée le mardi 26 mars 1985 de 10:00 heures à 16:00 heures.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Tous les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu le vendredi 29 mars 1985 à 12:00 heures.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Mrs Johanne Serpone au bureau du syndic.

PFEIFFER & PFEIFFER INC.
syndic

ADRESSE:
2015, RUE DRUMMOND, 950
MONTRÉAL, QUÉBEC
H3G 1W7
TEL.: (514) 282-9636

Ville de Saint-Léonard
PROVINCE DE QUÉBEC
ELECTIONS MUNICIPALES

AVIS DU DÉPÔT DE LA LISTE

Prenez avis que la liste électorale est maintenant déposée au bureau de la municipalité et que toute personne intéressée peut y en prendre connaissance.

Prenez également avis que les demandes en inscription ou en radiation doivent être faites par écrit et transmises au bureau du Président d'élection de la Ville de Saint-Léonard au 8400, boulevard Lacordaire, Saint-Léonard H1R 3B1, avant le 29 mars 1985.

LE PRÉSIDENT D'ÉLECTION,
GEORGES LARIVÉE

Le 22 mars 1985.

Prenez également avis que les séances du bureau de révision auront lieu à l'Hôtel de Ville de Saint-Léonard au 8400, boulevard Lacordaire dans la salle de conseil les 1, 2, 4, et 5 avril 1985 de 14:00 heures à 16:00 heures les 1, 2, 4 et 5 avril 1985 de 19:00 heures à 21:00 heures.

LE PRÉSIDENT D'ÉLECTION,
GEORGES LARIVÉE

Woolco
CORRECTIONS

Veillez noter les changements suivants dans notre cahier « Très bons articles à très bons prix » inséré dans le journal d'aujourd'hui.

À la page 4, des « garantie-réclame » seront remises sur demande pour le drap de bain en 10% coton à 7.47\$.

À la page 8, la marque de la télécouleur portative 20 po. aurait dû se lire Lloyds.

Toutes nos excuses pour ce contretemps.

Bonimart
C'est toujours bien!

CORRECTION

Dans notre cahier publicitaire « L'événement » inséré dans LA PRESSE d'aujourd'hui, veuillez noter qu'à la page 1, l'illustration de l'essuie-tout Hi-Dri annoncé à 97" est incorrecte. On aurait dû lire 60 feuilles par paquet de 2 rouleaux.

Nous regrettons les inconvénients que cette erreur aurait pu vous causer.

PASCAL

CORRECTION

Concernant notre cahier publicitaire « Signes avant-coureurs printaniers » inséré dans LA PRESSE d'aujourd'hui:

en page 6: Briques décoratives « Countryside » ou « Benchmark » aurait dû se lire, boîte de 24 et non de 30.

Nos excuses à notre clientèle.

MISE AU POINT

Dans notre cahier publicitaire « Jours Sœurs » en vigueur jusqu'au 6 avril, à la page 12 le prix de l'installation de la moquette ne comprend pas le sous-tapis, contrairement à ce qui est indiqué.

Nous nous excusons de ce contretemps.

SEARS CANADA INC.

COMMISSION SCOLAIRE LES ÉCOLES
3100 boul. de la Concorde est,
Duverny, Laval, QC
H7E 2B9

La Commission Scolaire Les Écoles recevra jusqu'à 14:00 heures, le 12 avril 1985, au Centre administratif, 3100 boul. de la Concorde est, Duverny, Laval, H7E 2B9, des soumissions sous enveloppes scellées pour l'achat du matériel suivant.

A.O.8485-66 Équipement motorisé (véhicules légers) équipement Vanier (Insertion sociale)

A.O.8485-67 Initiation à la technologie — équipement Leblanc (Nouveaux programmes)

A.O.8485-68 Initiation à la technologie — équipement Vanier (Nouveaux programmes)

Les soumissionnaires pourront se procurer les formulaires de soumissions à remplir, à partir du 25 mars prochain, au service de l'approvisionnement (664-1300, poste 25).

Toute soumission dépassant 2000,00\$ devra être accompagnée d'un chèque visé provenant d'une banque à charte ou caisse populaire égal à 5% du montant global, payable à l'ordre de la Commission Scolaire Les Écoles, ou un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour une période de 60 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions (l'original et une copie), dûment remplies et insérées dans les enveloppes fournies à cette fin par la Commission Scolaire Les Écoles, seront ouvertes publiquement au même endroit, à la date et à l'heure indiquées ci-haut.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Achille Corbo
Directeur général

Donné à Ville de Laval,
le 13 mars 1985.

Suite des Avis légaux
en pages H 20

LA VENTE SURBOUM SINGER

L'ÉVÉNEMENT PRINTANIER PAR EXCELLENCE

Le Modèle 247 de SINGER une machine exceptionnelle à très bon prix

- Point zig-zag incorporé
- Coud les boutonnières
- Coud les élastiques et tissus extensibles
- Rebobinage par cannette à l'avant

Le Modèle «STYLIST» 6233 de Singer

Le Modèle 7105 LA MACHINE À BRAS LIBRE DeLUXE de SINGER

Le Modèle S-100 SINGER L'ASPIRATEUR CENTRAL

UN APPAREIL EFFICACE ET PRATIQUE

INCLUANT 2 sorties Boyau et accessoires

488\$

POUR AUSSI PEU QUE 15995* (MEUBLE ET MALLETTE EN SUS) une machine vous offrant des caractéristiques telles que:

- 10 points incorporés du simple au point décoratif
- Cadrans de sélection facile
- Enfilage exclusif ultra rapide de 6 secondes
- Bras libre pour couture des manches et des poignets
- Coud les boutons
- Poignée de transport sécuritaire

POUR AUSSI PEU QUE 49995* (Meuble et mallette en sus)

Munie de

- 8 points incorporés
- D'un rebobinage par cannette à l'avant
- D'un point pour les boutonnières
- D'un bouton-poussoir pour recul
- D'un bras libre pour coudre manches et poignets
- Et d'une poignée de transport sécuritaire

POUR AUSSI PEU QUE 32995* (MEUBLE ET MALLETTE EN SUS) d'excellente qualité.

SINGER
CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ

Plaza St-Hubert 6974, rue St-Hubert 270-1196 (coin Bélanger)	St-Bruno Les Promenades St-Bruno 653-6861	Longueuil Place Longueuil 677-8943	Centre Laval 1600 Le Corbusier, Chomedey 681-6442 681-9801
Verdun 4717 Wellington 769-4541	Centre Commercial Boulevard Jean-Talon Coin Ple-IX 729-1809	Brossard Mail Champlain 672-1434	Lachine 1025 Notre Dame (coin de la 101ème) 637-3765
Terrebonne Les Galeries Terrebonne 1185 Moody 471-2211	Centre Commercial Normandie 2644 Salaberry 334-0319	Longueuil 2877 chemin Chambly Centre d'achat Désormaux 670-3550	Plaza Alexis Nihon Mtro Atwater 935-9492
St-Laurent Centre d'achat Côte Vertu 336-2881	Centre Rockland Mont-Royal 341-1193	St-Hubert Les Galeries Cousineau 678-9983	Pointe-Claire Centre d'achat Fairview 694-4014
Centre Commercial Domaine Sherbrooke, coin Langelier 253-0426	Centre de Couture de l'Est 3269 Ontario Est 526-5684	Lachine 1580, Notre-Dame 634-9850	

* Les prix peuvent varier.